

Filière
 Sanitaire et
 Sociale

Spécialisation HANDICAP

- Offre de spécialiation de niveau V, certifié par IPERIA l'Institut -



Public Concerné

- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du titre ADVD, ADVF, ... ou expérience significative dans le secteur de l'aide à domicile indispensable
- Sens des relations humaines, réserve et discrétion, esprit d'équipe, capacité d'écoute
- Maîtriser les savoirs de base

Inscription

Pour les publics demandeurs d'emploi, **envoyer une fiche de prescription** (éditée par Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, ...) accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation à l'**Antenne de Cahors - Le Montat du CFPPA du Lot (Sophie GIRARD - sophie.girard01@educagri.fr)**

Les candidats seront convoqués à une information collective et tests de sélection.

Objectifs

Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'intervention en tant qu'Assistant de Vie auprès de personnes en situation de handicap.

Obtenir un Certificat de Qualification Professionnelle permettant de valoriser son expertise auprès de personnes en situation de handicap à domicile.

Organisation de la formation

Lieu de Formation :
 CFAA/CFPPA du Lot, Antenne du Montat
 422, Lacoste

- La formation se déroule sur une durée de 259 heures, dont 189 heures en centre de formation et 70 heures en entreprise.

Mode de financement

- Eligible au CPF code 248108
- Plan de développement des compétences
- Dispositif « Pro-A »
- Financement Région ou Pôle Emploi

Contenu

BLOC	Contenus	Heures
Participer au projet de la personne en situation de handicap et collaborer avec les personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de l'intervention - Accompagnement personnalisé - Travail en réseau 	58 h
Instaurer une relation d'aide adaptée à la personne en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Relation d'aide au quotidien - Relation d'aide dans les situations de vulnérabilité - Médiation corporelle et sensorielle 	58h
Adapter ses pratiques à l'accompagnement de l'adulte en situation de handicap dans les activités de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'adulte dans les actes essentiels et les activités sociales et de loisirs - Transfert, aide à la mobilité de l'adulte et sécurité 	51h

Le Metier

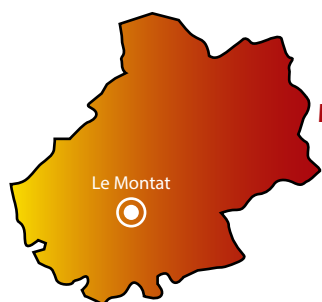
Le métier d'assistant de vie handicap concerne la prise en charge, à leur domicile, de personnes en situation de handicap (jeunes, adultes, âgés) qui ne sont pas en mesure de réaliser seuls les actes courants de la vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie handicap met en oeuvre une relation professionnelle liée à l'accompagnement de la dépendance, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention.

Les techniques et les gestes professionnels sont adaptés à l'âge et à la particularité de chaque personne, et participent au maintien des capacités intellectuelles et physiques de la personne, et à la conservation du lien social.

Modalités d'Evaluation

- Questionnaires numériques
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Jury Final



CFAA/CFPPA du Lot
 Antenne de Cahors le Montat
 422, Lacoste
 46090 LE MONTAT
 Tél. 05 65 21 53 37